

INAUGURATION DE LA PLACE VICTOR-HUGO ET DU PÔLE D'ÉCHANGE INTERMODAL

DOSSIER DE PRESSE - CUSSET - 27 NOVEMBRE 2018



CONSTRUIRE L'AVENIR

CUSSET - REDYNAMISATION DU COEUR DE VILLE





PLACE VICTOR-HUGO

UN COEUR DE VILLE TOUT NEUF

La Place Victor-Hugo a revêtu au fil des années de multiples visages. Tantôt place du Marché puis place d'Armes, elle s'impose cependant toujours et encore comme la pièce maîtresse du cœur de ville. Le projet de réaménagement de la Place Victor-Hugo a dû, néanmoins, s'adapter aux réglementations liées à la présence sous le site de vestiges archéologiques qui ont donné lieu à des fouilles archéologiques qui se sont déroulées durant la période estivale. En cette fin d'année, les engins ont libéré l'espace pour la laisser vivre pleinement les fêtes de fin d'année avec l'arrivée d'un sapin de Noël de 17 mètres offert à la Municipalité qui viendra compléter l'installation d'un plafond lumineux qui sera mis en lumière à l'occasion de l'inauguration de la Place Victor-Hugo et du Pôle Intermodal.

LA PLACE VICTOR-HUGO FAIT PEAU NEUVE

Même si la redynamisation du cœur de ville dépend de nombreux facteurs tels que la qualité de l'habitat, l'offre et la dynamique commerciale, l'animation, l'attractivité des espaces publics reste, tout de même, son point fondamental et le réaménagement de la Place Victor-Hugo l'un des projets majeurs pour lequel la Municipalité a souhaité porter une attention toute particulière.

Après s'être attelé à revoir et embellir l'entrée de ville avec la réfection du Boulevard de Gaulle puis à la création du Pôle Intermodal, c'est au tour de la Place Victor-Hugo de s'octroyer une cure de jouvence pour s'adapter à la stratégie de redynamisation du cœur de ville mise en place et d'ouvrir une nouvelle perspective sur l'église Saint-Saturnin, elle-même au cœur d'un vaste programme de rénovation débuté en 2017 avec l'éclairage des vitraux qui se poursuivra par l'illumination des façades et du clocher.



CONTINUITÉ DANS LA MATÉRIALITÉ



Afin de maintenir une harmonie des couleurs, de matériaux et de mobilier urbain, la place Victor-Hugo a été pensée comme le boulevard de Gaulle. Ainsi, les éléments de fonte, de pierre naturelle, de béton sablé ont été privilégiés. Les pourtours de la place ont été conservés et nettoyés. Du côté de l'éclairage, les anciens candélabres ont laissé place à des mâts contemporains issus de la même gamme que ceux posés sur le boulevard ; la seule variante reposant sur le fait que chaque mât comporte trois luminaires.

La Place est équipée d'une fontaine dynamique dotée de 16 jets dont le local technique est installé en sous-sol. Un automate gère indépendamment chaque jet et chaque éclairage pour un rendu dynamique et jamais identique. A noter, la fontaine se transforme en brumisateur qui permettra un rafraîchissement en été.

Le mobilier urbain fixe se compose de chaises longues et de bancs. Côté végétation, ce sont six Albisias de 10 à 15 ans qui ont fait leur apparition sur la place.

Les trois terrasses de restaurants sont ornées d'éclats de jardins de 6m², quatre au total avec intégration d'arbres pour ombrager les terrasses.

Les lions du XVIII^e siècle qui surplombaient le parvis de la Mairie seront réinstallés sur la nouvelle place. Ils seront au préalable repeint par Pierre Lhéritier en couleur corten pour se fondre dans le paysage et s'adapter à la colorimétrie générale des mobiliers urbains.

Au cœur de la place, le béton sablé laisse découvrir un poème gravé. Il s'agit d'un extrait du poème « Rencontre » de Victor-Hugo (1837)

“

*Alors, lui qui rêvait, il regarda là-haut.
Et son œil ne vit rien que l'éther calme et chaud,
Le soleil bienveillant, l'air plein d'ailes dorées,
Et la sérénité des voûtes azurées,
Et le bonheur, les cris, les rires triomphants
Qui des oiseaux du ciel tombaient sur ces enfants.*

”

STATIONNEMENT

Afin de favoriser l'activité commerciale, des places de stationnement en zone bleue et arrêts minutes ont été préférés aux places de stationnement libre. Cette fluidité permettra une meilleure facilité de stationnement pour les commerces alentours. Au total ce sont 26 places de parking dont 15 places dites « arrêt 10 minutes ».



UNE PLACE FONCTIONNELLE

Espace de vie, de passage, de repos, de spectacle, d'exposition, de foire... tout pourra être organisé sur la place. La création d'une esplanade centrale facilite l'organisation de différentes animations. En période creuse, la place profitera aux personnes souhaitant s'installer à proximité de la fontaine pour lire ou déjeuner.



ET MAINTENANT ?

La réhabilitation du centre-ville va s'étendre dès le début d'année 2019 au square de la Grenouille qui comprendra une remise en eau du bassin central aujourd'hui disparu et la plantation de nouveaux arbres. Actuellement, des étudiants en fonderie d'un lycée de la région lyonnaise travaillent à la réalisation d'une nouvelle grenouille qui viendra trôner sur la fontaine.



PLACE VICTOR-HUGO

Longueur 60m
 Largeur 19,80m
 (hors stationnement)
 21m (avec stationnement)

ESPLANADE PIÉTONNE

Longueur 60m
 Largeur 13,80m

JARDINIÈRE

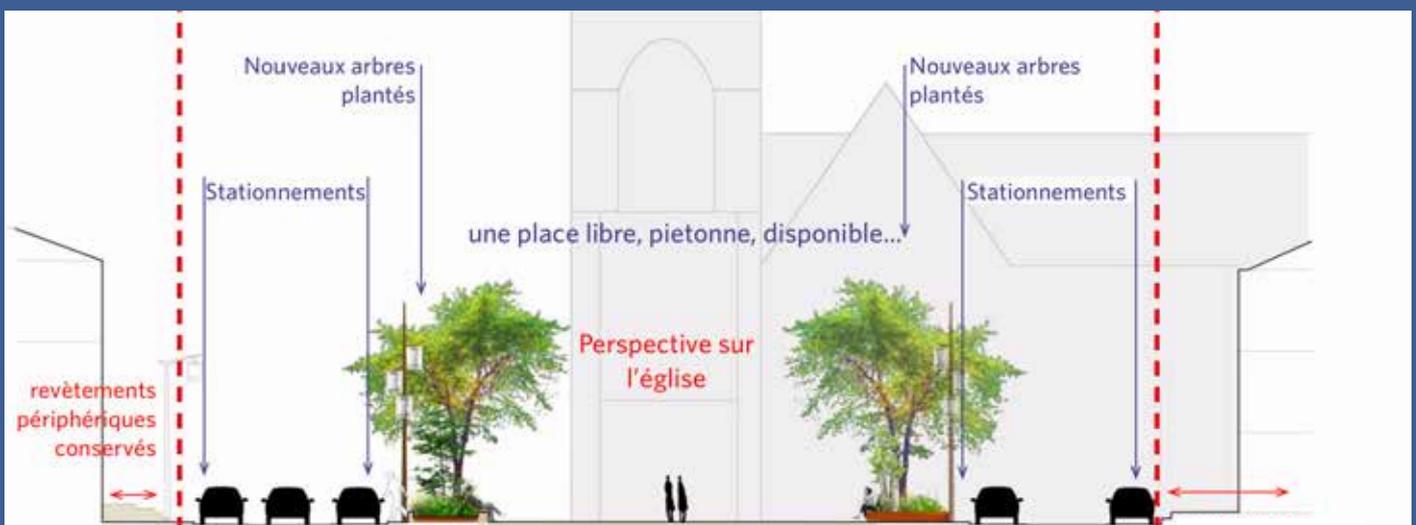
Largeur 3m

FONTAINE

Longueur 8,30m
 Largeur 8,30m
 Carré des jets 5,10 m x 5,10m
 Hauteur jets 2m max

STATIONNEMENTS

26 places de stationnement
 dont 15 places dites «arrêt 10 minutes»



SYNTHÈSE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE VICTOR-HUGO

Début des travaux : 14 juin 2018

Fin des travaux : 23 novembre 2018

Les objectifs de cet aménagement :

- Requalifier la Place Victor-Hugo en véritable espace public ombragé, appropriable, pour qu'elle ne soit plus un parking
- Renforcer l'axe de perspective vers le clocher
- Unifier l'espace central de la place : supprimer une voie "doublon" sur le carrefour
- Définir un espace de représentation ouvert pour mettre en valeur le tissu urbain et les façades historiques
- Réorganiser le stationnement en privilégiant les arrêts minute.

Le diagnostic archéologique réalisé en décembre 2017 et les différents échanges avec les services de la DRAC nous ont amené à adapter le projet d'aménagement de la place Victor-Hugo. La partie centrale a été surélevée de 20 cm pour préserver au maximum les vestiges enfouis et ainsi limiter les zones de fouilles. Conformément à l'arrêté du Préfet de Région, le service archéologique du département (SAPDA) a travaillé pendant 3 mois et demi. La coordination entre les archéologues et les entreprises ont permis une cohabitation pour tenir le planning très tendu.

Maîtrise d'œuvre	Axe Saône / Egis	100 456,00 €
VRD Génie civil Bordures	Eiffage / LTA	455 294,20 €
Paysage Revêtement Mobilier	RJS / Sols Loire Auvergne	349 624,06 €
Fontainerie	Belle Environnement	199 999,44 €
Eclairage	Sag Vigilec	313 426,20 €
Archéologie	Conseil Départemental / Eiffage	532 896,00 €
Création armoire pour comptage forte puissance	Enedis	12 040,92 €
Peinture chaines monuments aux morts	SMP	1 296,00 €
	Total TTC	1 965 032,32 €

Financements

Commune		1 025 664,32 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes Contrat Ambition Région	70 000,00 €	939 368,00€ 47,80% de subventions
Vichy Communauté	550 000,00 €	
Etat DETR	177 500,00 €	
FNAP (Fond National pour l'Archéologie Préventive)	141 868,00 €	

DE LA PLACE D'ARMES À LA PLACE VICTOR-HUGO



La place centrale de Cusset, cœur du bourg ancien, a changé souvent d'aspect au cours des siècles. Deux demeures anciennes datent du XV^e siècle, elles sont toutes les deux classées Monuments Historiques. Elles sont couvertes de hautes toitures de petites tuiles, très pentues. Leurs toits, très largement débordants des pignons aigus, sont soutenus, de chaque côté par une double poutre. Celles de l'intérieur dessinent une grande ogive décorative. Leurs bases s'appuient sur une poutre transversale reposant de chaque côté sur une paire de forts corbeaux à moulures.

Charles VII aurait couché dans celle de droite et le dauphin Louis (futur Louis XI) dans celle de gauche, à l'occasion de la Paix de Cusset (17 juillet 1440) qui mit fin à la guerre de la Praguerie qui opposa le roi Charles VII aux grands seigneurs du Royaume et à son propre fils le futur Louis XI, au sujet de la création d'une armée de métier..

Entre ces deux maisons, on perça en 1906 un large boulevard à travers un quartier ancien, pour rejoindre la nouvelle route de Vichy, datant seulement de 1846.

Le haut de la place fut jusqu'en 1795 le cimetière de Cusset, entouré de trois églises. La première, qui se dresse encore, est l'église paroissiale Saint-Saturnin (copie du gothique du XIII^e siècle). Napoléon III, en cure à Vichy, fit des dons importants pour son achèvement et aurait fixé lui-même l'emplacement du clocher qui, à 52 mètres de hauteur, dresse sa croix de 4,50 m pesant 1 100 kg.

Curiosité remarquable, le chœur est tourné non pas vers l'ouest, mais vers le sud, par dérogation spéciale, car lorsqu'on la réédifia sous Napoléon III, on manqua d'espace.



Cette église, terminée en 1867, a remplacé une église romane trop petite qui menaçait ruine. On y voit dans le chœur une ancienne Vierge noire, à qui, Louis XI fit des offrandes généreuses pour prolonger sa vie. Jadis aussi, les Cussétois la sortaient processionnellement quand de trop grandes calamités les accablaient. Devant le clocher se dresse le monument aux morts de la Seconde Guerre Mondiale, réalisé par le sculpteur cussétois

Robert Mermet (1896-1988) en 1953.

La seconde église, Notre-Dame de Cusset, bâtie par les abbesses « à l'époque et à l'image de Notre-Dame de Paris » comme dit la chronique, fut édifiée tout spécialement pour abriter la statue de la Vierge vénérée. Elle érigeait alors ses deux tours et ses trois portails. Un important chapitre de dix-sept chanoines la desservait.

Si cette église fut abattue à la Révolution, la maison du chapitre nous reste, avec son balcon penchant. Ici, et à deux pas de leur église, logeaient les chanoines qui enseignaient aussi les jeunes gens. Ce fut, en fait, l'origine de notre collège.

À l'extrémité de la place, troisième église, c'était Saint-Sauveur, la chapelle des religieuses, aujourd'hui disparue. Il ne restait ainsi qu'un étroit espace devant les deux maisons historiques restantes. C'était la placette des Gras, avec sa halle au blé, d'où le toponyme « rue du marché au blé, transcrite sur le cadastre de 1813 sous le nom de « Place du marché » où les bouchers exposaient leurs quartiers de viande.

Le déplacement du cimetière au faubourg Saint-Antoine en 1785, puis la démolition de l'église Notre-Dame en 1794 libérèrent les lieux qui devinrent la place d'Armes pour l'exercice de la Garde nationale. Elle prit le nom de Victor Hugo à la fin du XIX^e siècle.

Pourquoi Victor Hugo ?

Il nous faut nous replacer dans le contexte. Le 27 février 1881, pour célébrer l'entrée de Victor Hugo dans sa 80^e année, une grande fête est organisée à Paris : de midi à la nuit, plus de 600.000 personnes défilent devant l'hôtel pour acclamer le poète debout à sa fenêtre. En juillet, cette immense gloire populaire se concrétise de manière symbolique et géographique : l'avenue d'Eylau où il réside devient « Avenue Victor Hugo ».

A Cusset, c'est par une délibération du 2 mars 1881 que le conseil municipal émit le vœu de dénommer l'ancienne place d'Armes, « Victor Hugo » :



Le conseil municipal, voulant s'associer à la manifestation patriotique du 27 février 1881, par laquelle le peuple de Paris vient de fêter si dignement notre grand Poète national Emet le vœu. que le nom de Victor Hugo soit donné à la place d'armes ; qu'une adresse collective soit immédiatement envoyée au grand citoyen par le conseil municipal pour lui exprimer les sentiments d'admiration et de reconnaissance de chacun de ses membres.



La place en travaux

Les premiers véritables travaux débutèrent en 1848, où on nivela ; puis la décision fut prise d'abaisser et d'araser le haut de la place du 4 mai au 7 juin 1867. Les quelques magasins de la ville dont le trottoir était en contrebas du sol de la place se voient eux-aussi réaménagés. Un caniveau en pavés sillonna la place jusqu'à la rue du Nord en l'angle nord-ouest en 1872. Il persistait néanmoins une dénivelée de 1,60 mètre d'est en ouest. Le flanc sud de la place, occupé par des masures et la chapelle de l'abbaye (actuelle Banque populaire), fut complètement revu dès le 17 octobre 1859 et ce, jusqu'au début de 1861, pour laisser place aux « magasins de la ville ». Ce dégagement permit aussi au bureau de l'octroi, à la conciergerie de la mairie (angle actuel du bâtiment appartenant à la mairie), à la mairie et à sa grande cour d'être bien visibles et centrales. Pour toutes ces raisons, les dimanches et autres jours de la semaine, la place devint dès le 16 avril 1864, le lieu de marché au beurre, œuf, lait, fruits et légumes, avant d'être transféré sur l'ancienne promenade les jours de foire et les samedis. Elle resta pourtant, comme nous l'avons déjà vu dans notre rubrique du marché, un lieu de vente pour les volailles, les tissus et les vêtements, plus particulièrement réservé et fréquenté par les femmes.

En 1992, la place Victor-Hugo connaît une transformation d'envergure avec la création d'espaces arborés, la pose de granit, de nouveaux candélabres et deux bassins en eau. A cette occasion, la circulation est modifiée. Cette rénovation donne lieu à une série de fouilles archéologiques qui laisse apparaître les fondations d'une habitation dotée d'un hypocauste (chauffage par circulation d'air chaud en sous-sol), la présence de tombes ainsi que les tronçons de murs médiévaux de la chapelle Saint-Sauveur.



LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE 2018

Dans le cadre de la réhabilitation de la place Victor Hugo et compte tenu du fort potentiel historique de ce lieu, des sondages archéologiques préventifs ont été menés en décembre 2017. Ces derniers ont révélé la nécessité de mettre en place une campagne de fouilles plus « intensive » afin d'enrichir et de préciser les connaissances historiques sur ce lieu.

Cette campagne de fouilles, dite préventive, a été menée du 14 juin au 28 septembre 2018 par le Service d'Archéologie Préventive du Département de l'Allier (SAPDA). En l'espace de trois mois, le cœur de la ville s'est ouvert progressivement grâce au travail intensif d'une équipe de spécialistes passionnés ayant atteint 14 personnes. Le zone de fouille s'est étendue sur 630m² et a été divisée en trois zones qui ont été prospectées successivement au gré de l'avancement du chantier et des travaux de la place Victor Hugo.



C'est dans un contexte de cohabitation des corps de métiers et particulièrement caniculaire, que de nombreuses découvertes ont été faites. Si l'on suit la chronologie, pour la période dite de l'Antiquité, les spécialistes ont mis au jour un large complexe de thermes couvrant les trois quart de la place actuelle (sur une surface exacte de 350m²) laissant entrevoir la possibilité d'un réel centre urbain de petite taille et peut-être en relation directe avec Vichy durant les Ier-IIe siècles de notre ère. Le dégagement de salles chauffées par le sol (hypocauste), d'un bassin d'eau froide, de galeries pouvant être des salles de détente et d'un système complexe de récupération et d'évacuation des eaux permettent de défendre cette hypothèse.

En ce qui concerne la période dit Médiévale, les recherches ont permis de confirmer et de préciser l'emplacement et la forme des trois églises concomitantes. Autour de ces vestiges, ce sont 124 sépultures qui ont été fouillées révélant d'une part, un vaste cimetière paroissial et d'autre part, un partage de l'espace entre des tombes individuelles à l'est de la place et des caveaux collectifs à l'ouest. Enfin, la mise au jour de vestiges identifiés comme un premier lieu de culte de petite taille, sur la partie nord-ouest de la place, laissent entrevoir la possibilité d'un nouvel édifice plus ancien qui aurait été enveloppé par l'église collégiale Notre-Dame au cours du XIIe siècle et qui jusqu'alors nous était totalement inconnu.

De plus amples résultats seront transmis grâce au travail réalisé en laboratoire par le SAPDA.

PROGRAMME DE REDYNAMISATION DU COEUR DE VILLE



PÔLE D'ÉCHANGE INTERMODAL

Les arrêts de bus du rond-point entre le Boulevard de Gaulle et la Place Victor-Hugo sont les plus fréquentés de l'agglomération après ceux de la gare de Vichy. Chaque jour, plus de 500 personnes arpentent le trottoir en attendant le passage des bus. Le nouveau Pôle d'Échange Intermodal Secondaire porté par la Ville de Cusset et Vichy Communauté permet désormais d'offrir aux usagers un meilleur service un sur point majeur de circulation.

Le nouveau Pôle d'Échange Intermodal Secondaire est localisé en cœur de ville à Cusset, dans le prolongement du Boulevard de Gaulle lui-même récemment réaménagé. Il propose plusieurs modes de transport au départ de l'arrêt Cusset Centre, qui est le 2e arrêt le plus fréquenté après celui de la gare SNCF de Vichy. Les modes de transport « bus et vélo » bénéficient donc désormais de conditions d'accès et de sortie du centre-ville facilitées.

Ce site à la fonction « mobilité », est intégré à la ville à la fois dans sa dimension architecturale (matériaux communs au Boulevard de Gaulle et à la place centrale Victor-Hugo réaménagée) et dans sa dimension fonctionnelle garantissant la fluidité et la sécurité des autres modes (piétons et vélos).

Le Pôle d'Échange Intermodal intègre et valorise l'usage :

- **du bus**, avec un quai central, sécurisé et confortable pouvant accueillir 3 bus en simultanée dédié à 4 des 9 lignes du réseau urbain (lignes A, C, E et H). La ligne A, principale ligne du réseau qui capte 45% de la fréquentation et dont le terminus est le nouveau PEI de Cusset, est exploitée depuis le 5 novembre par 4 bus de 12m 100% électriques fabriqués en France, de marque Bolloré type BLUEBUS. Et avec également deux abribus disposant d'un mobilier urbain neuf pour le confort d'attente des usagers et dédié à l'information voyageur.

- **du vélo** : au-delà de mobiliers classiques dédiés au stationnement des vélos, le PEI intègre une offre de location de vélos en « libre-service ». Cette station de 4 vélos disponibles 24h/24 et 7j/7 sera gérée par l'application smartphone « VIVÉLO VICHY COMMUNAUTÉ ».

Le PEI intègre également un stationnement et une borne de recharge dédiés aux voitures particulières électriques.



VICHY COMMUNAUTÉ



LE PÔLE INTERMODAL

FONCTIONNEMENT

> Réajuster les niveaux de sols pour créer un plateau favorisant les modes doux

> Créer une continuité avec le centre-ville et le Boulevard Général de Gaulle

Matériaux, voie de bus

> Proposer plusieurs modes de transports à proximité

Parking relais, bus, vélos, mobovie (vélos libre-service)

> Désigner un élément architectural à la hauteur de sa fonction

Utiliser des matériaux répondant à l'identité de Cusset

Un Pôle d'accueil agréable, dimensionné pour attendre le bus, prendre un vélo, etc...

> Centraliser les bus sur un même point et supprimer l'arrêt de bus Avenue de Drapeau



SYNTHÈSE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CRÉATION DU PÔLE D'ÉCHANGE INTERMODAL SECONDAIRE

Début des travaux : 5 février 2018

Fin des travaux : 25 mai 2018

Centre névralgique du cœur historique, cet ensemble est aussi le point de passage pour aller vers les autres pôles majeurs de Vichy Communauté. L'implantation d'un pôle intermodal sur le parcours de la ligne bus la plus empruntée, sur l'une des communes majeure de l'agglomération et au cœur d'un centre historique en rénovation sonne dès lors comme une évidence.

En continuité du boulevard de Gaulle, une voie bus a été créée. Ce pôle sera doté d'une borne de recharge pour véhicule électrique, d'une station vélo libre-service ainsi que d'un emplacement taxi.

Coût de l'opération	300 000 €
Financements	
Vichy Communauté	150 000 €
Fonds Européens au titre du PDUI - Projet de Développement Urbain Intégré	150 000 €

CONSTRUIRE L'AVENIR CUSSET - REDYNAMISATION DU COEUR DE VILLE

CONTACT PRESSE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION - VILLE DE CUSSET

Karine RAGOT - Directrice de la communication - karine.sanchez@ville-cusset.fr - 04 70 30 51 29

DIRECTION DE LA COMMUNICATION - VICHY COMMUNAUTÉ

Mathias-Lucien RAPEAUD - Directeur de la communication - ml.rapeaud@ville-vichy.fr
Christel DEBOUT-TOMCZAK - Chargée de communication - c.debout@vichy-communaute.fr
Sandra GUYOMARCH - Chargée de communication adjointe - s.guyomarch@vichy-communaute.fr